



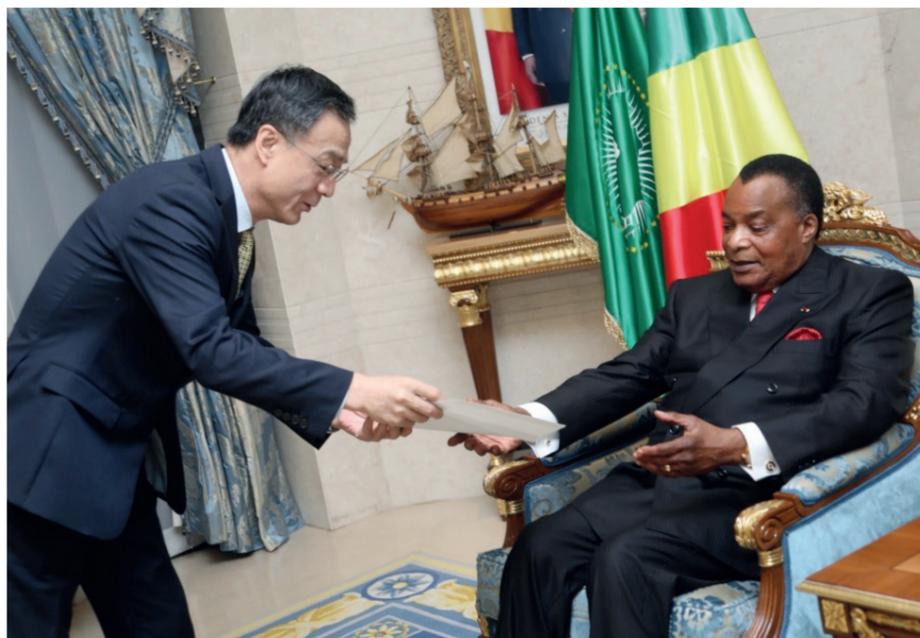
CHINE-CONGO

Xi Jinping adresse un message à Denis Sassou N'Guesso

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 10 février à Brazzaville l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, porteur d'un message de son homologue chinois, Xi Jinping. Ce message dont le contenu n'a pas été révélé à la presse porterait, entre autres, sur les questions de

coopération bilatérale. La République du Congo et la Chine étant liées depuis 2016 par un partenariat stratégique global touchant presque tous les secteurs d'activités. « Pour les projets immédiats, nous avons la construction du centre de maintenance aéronautique. Les

L'ambassadeur de Chine remettant la lettre au chef de l'Etat congolais *techniciens sont déjà sur place mais, le projet n'a pas encore commencé officiellement* », a indiqué le diplomate chinois. Il a précisé que les projets d'intérêt commun non exécutés à cause de la crise sanitaire ont été également évoqués avec le chef de l'Etat. **Page 16**



Les ministres accueillis par les autorités locales/Adiac

ECONOMIE FLUVIALE

Maloukou Tréchet abritera le nouveau chantier naval

A la tête d'une délégation ministérielle, le ministre de l'Économie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, a visité vendredi le site où sera érigé le nouveau chantier naval, à Maloukou Tréchet, dans le district d'Ignié. La mission de prospection consistait à évaluer les capacités d'accueil de cette structure essentielle pour l'économie fluviale du Congo qui veut se doter d'un armateur public d'entretien et de réparation des bateaux, en appui au Port autonome de Brazzaville et ports secondaires **Page 3**

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale lance un préavis de grève



Les secrétaires généraux des trois composantes de l'intersyndicale/Adiac

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a lancé, le 10 février, un préavis de grève de sept jours, suite à la non prise en compte par le gouvernement des revendications contenues dans son cahier des charges. Ces revendications portent, entre autres, sur l'allocation d'un budget conséquent à l'université, l'application intégrale du statut particulier, l'apurement du reliquat du premier protocole d'accord, le paiement des heures diverses dues de 2018 à 2022 et la nomination aux postes vacants à la présidence de l'Université Marien-Ngouabi et dans certains de ses établissements. **Page 6**

ÉDITORIAL

D'un défi l'autre

Page 2

POTENTIALITÉS AFRICAINES

Maroc, pays de football ...



Le monument érigé à l'entrée du Complexe sportif Mohammed VI à Rabat D'une ville à l'autre du royaume chérifien, le football a sa part de culte dans les atouts touristiques du pays comme le montrent les infrastructures qui lui sont dédiées. **Page 16**

COOPÉRATION

La SFI veut appuyer les PME congolaises

La Société financière internationale (SFI), filiale du Groupe de la banque mondiale consacrée au secteur privé, se dit disposée à appuyer les Petites et moyennes entreprises (PME) congolaises afin qu'elles contribuent au développement économique du pays. A l'occasion d'un échange avec la ministre en charge des PME, Jacqueline Lydia Mikolo, la directrice de la SFI pour l'Afrique centrale, le Nigeria, le Liberia et la Sierra Leone, Dahlia Khalifa, a exprimé l'engagement de son institution à soutenir les efforts du gouvernement dans sa stratégie en faveur de ce secteur pourvoyeur d'emplois et de richesse. **Page 6**

ÉDITORIAL

D'un défi l'autre

Le constat est implacable : Brazzaville n'est pas en capacité d'assurer la mobilité de ses habitants par le biais d'une unité de transport public dotée d'un parc automobile suffisamment renfloué. Et l'espoir suscité par la création, il y a quelques années, de la Société de transport public urbain (STPU), aura été de courte durée au regard du résultat sur le terrain et des difficultés qu'elle traverse.

Si, en effet, sur 177 véhicules acquis pour Brazzaville et Pointe-Noire, les deux principales villes du pays, seulement 34 sont opérationnels à raison de 22 dans la première ville et 12 dans la seconde, il saute aux yeux qu'en termes de rentabilité, une telle entreprise ne peut prospérer. Quant au service qu'elle propose à ses clients, il ne peut être de nature à leur procurer satisfaction.

Il est aujourd'hui impérieux de relancer la STPU en lui fournissant à nouveau des budgets conséquents pour abonder son parc, mais en désignant pour son administration des équipes expérimentées susceptibles d'en faire une société performante. L'on entend dire souvent qu'en raison des problèmes de maintenance qu'elle pose, l'activité de transport public n'est guère rentable.

Très souvent on le sait, les plans d'exploitation d'un certain nombre d'entités publiques subissent les contrecoups de conflits d'intérêt qui apparaissent dans leur mise en œuvre. La STPU a peut-être vécu de telles péripéties avant de tomber dans son état de quasi-faillite actuel. Le point positif réside cependant dans la décision prise par le gouvernement de lui apporter un appui financier en vue de sa relance.

Mais quand les 300 nouveaux autocars promis seront réquisitionnés, se posera à nouveau pour Brazzaville et Pointe-Noire le défi de l'aménagement des voiries urbaines. Ici également, promesse est faite de prendre le taureau par les cornes. Il le faut absolument.

Les Dépêches de Brazzaville

36^e SOMMET DE L'UA SUR LA GOUVERNANCE

Le Congo prendra part aux assises

Prélude à la tenue du 36^e sommet de l'Union africaine (UA) sur la gouvernance prévu à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 18 au 19 février, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a pris part, le 10 février par visioconférence, à une réunion de haut niveau sur la gouvernance publique en Afrique organisée sous l'égide du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).



Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, échangeant avec l'une des délégations, le 9 février/Adiac

Le 36^e sommet de l'UA auquel le Congo prendra une part active sera consacré à l'examen des rapports d'évaluation soumis par le Lesotho, le Tchad, les Comores, la Guinée et le Soudan. A ces assises, les participants peaufineront le rapport annuel du MAEP sur l'état de la gouvernance publique en Afrique.

Fondé en 2003 par le comité des chefs d'État et de gouvernement, le MAEP est un instrument d'autoévaluation volontaire de la performance des États membres en matière de gouvernance. Ses missions essentielles sont de promouvoir la stabilité politique et l'intégration économique ainsi que d'accélérer la croissance économique et le développement durable au sein du continent.

Une commission nationale d'autoévaluation du MAEP a été créée, présidée par l'ancien ministre, Alain Akouala Atipault, nommé par décret présidentiel.

La SFI engagée à élargir ses activités au Congo

Un jour auparavant, le Premier mi-

nistre s'était entretenu avec Dalia Khalifa, la nouvelle directrice régionale pour l'Afrique centrale, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone de la Société financière internationale (SFI), en séjour de travail au Congo. A l'occasion, elle a réitéré l'engagement de cette succursale de la Banque mondiale d'augmenter ses investissements au Congo, dans le cadre de la stratégie pays.

En effet, l'institution, via ses équipes sectorielles, explore actuellement des opportunités d'investissement dans le secteur agricole. Et, il ressort de l'entrevue avec le Premier ministre que la SFI suit de près, avec la Banque mondiale, les actions nécessaires visant à stimuler les investissements privés dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications.

Créée en 1956, la SFI a pour mission de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie de la population, en favorisant l'essor du secteur privé dans les pays en développement. Dotée d'un

portefeuille d'investissement et de services conseils en finances, infrastructures et agroalimentaire de près de trois milliards de dollars, en Afrique centrale et au Nigeria, l'institution propose sa collaboration au gouvernement congolais pour développer son secteur privé.

La décentralisation, un levier de base du développement

Anatole Collinet Makosso a aussi échangé, le 9 février, avec une délégation des cités et gouvernements locaux unis d'Afrique, qui séjourne à Brazzaville dans le cadre des préparatifs du forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et du développement local au Congo, prévu du 1er au 3 mars à Kintélé, dans le département du Pool.

A cet effet, le secrétaire général de cette institution, Jean-Pierre Elong Mbassi, a salué la volonté du gouvernement congolais de mettre en œuvre la décentralisation, en vue d'en faire un véritable levier de développement.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa -RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉCONOMIE FLUVIALE

Le nouveau chantier naval sera érigé à Maloukou Tréchet

Une délégation conduite par le ministre de l'Économie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, s'est rendue le 10 février à Maloukou Tréchet, dans le district d'Ignié, pour inspecter le site devant abriter le futur chantier naval. Ce site se trouve dans la même zone que le lieu choisi pour le projet pont-route-rail Brazzaville/Kinshasa.

La mission d'inspection des membres du gouvernement consistait à évaluer si le terrain identifié peut accueillir les installations du chantier naval. La délégation ministérielle, composée du ministre Guy Georges Mbacka; du ministre des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, Jean Marc Thystère Tchicaya; et celui du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicrofo Fylla Saint-Eudes, s'est montrée rassurante concernant la capacité du site.

Les autorités ont voulu au départ installer le chantier naval dans la Zone économique spéciale de Maloukou, avant de changer d'avis. Le site de Maloukou Tréchet est adapté au projet de l'usine du chantier naval, a commenté le ministre l'Économie fluviale et des Voies navigables. Il a ajouté que la construction du chantier naval permettra au Congo de se doter d'un armateur public d'entretien et de réparation des bateaux, en appui au Port autonome de Brazzaville et ports secondaires.

« Le chantier naval est essentiel pour l'économie flu-



Les autorités échangeant avec la population/Adiarc

viale. Mais nous sommes encore dans la phase de prospection. C'est ainsi que le gouvernement avait organisé un voyage en Malaisie en vue de voir les

réalisations de ce pays en matière de chantier national. Après donc notre visite d'inspection ici à Maloukou Tréchet, une équipe technique sera dépêchée sur

place avant l'arrivée des partenaires engagés dans la mise en œuvre du projet », a déclaré Guy Georges Mbacka.

La descente de terrain a éga-

lement permis aux membres du gouvernement d'échanger avec la population et les autorités locales. Il s'est agi de recueillir leurs préoccupations et leur adhésion au projet qui va booster les activités économiques dans la localité, y compris de l'emploi. Les occupants du site sont prêts à être réinstallés ailleurs, à condition d'être indemnisés et de bénéficier des infrastructures essentielles (écoles, centres de santé, routes...).

Pour le sous-préfet du district d'Ignié, Armand Tsono, les habitants sont heureux de bénéficier de ce nouveau projet après l'annonce de celui du Pont-route-rail censé relier Brazzaville et Kinshasa. « C'est une chance et un plaisir de recevoir ces grands projets qui vont apporter beaucoup d'avantages à la localité. Les jeunes trouveront du travail et la localité va se transformer », s'est réjoui le sous-préfet. Créé sur les cendres de l'ex-Agence transcongolaise de communication, le chantier naval et transports fluviaux a été vendu à 100 milliards FCFA par l'État congolais à un investisseur privé.

Fiacre Kombo

« Le chantier naval est essentiel pour l'économie fluviale. (...). Après notre visite d'inspection ici à Maloukou Tréchet, une équipe technique sera dépêchée sur place avant l'arrivée des partenaires engagés dans la mise en œuvre du projet »

LE FAIT DU JOUR

Périple

Il y a ce challenge d'accueillir la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en 2025, et cette concurrence forte opposant les candidats en lice parmi lesquels le Maroc. Demi-finaliste de la Coupe du monde Qatar 2022, le pays s'en réfère sans triomphalisme excessif comme une valeur ajoutée sachant qu'en amont, il s'est positionné assez rapidement ces dernières années mais avec un succès indéniable dans le domaine de la promotion du football.

A travers une gamme d'infrastructures sportives modernes implantées dans les grandes villes, la logique voudrait qu'il en récolte les lauriers tant des résultats sur le terrain parlent. De nombreux joueurs formés au pays sont maintenant recrutés dans les grands

championnats du monde, preuve que les lourds investissements consentis dans la construction de tout l'ensemble ne sont pas vains.

Rabat, Casablanca, Agadir, Tanger, Marrakech, Fès disposent de stades bâtis dans l'objectif de faire du football une référence de poids dans l'univers sportif et culturel du pays. Et les gens ici ont une passion soutenue pour le sujet. A chacune des rencontres livrées lors de la Coupe du monde des clubs de la Fédération internationale de football association (Fifa) 2022, du 1er au 11 février, l'engouement était perceptible dans la rue et les stades pris d'assaut.

Il ne faut pourtant pas rêver : gérer de telles infrastructures exige

une bonne expertise. Dans le cas du Maroc, la mission de rentabiliser ces enceintes bâties à grands frais a été confiée à la Société nationale de réalisation et gestion des stades (Sonarges). L'Etat y détient la totalité des parts mais cette dernière en assure la maintenance et l'exploitation dans la perspective que ces investissements soient productifs.

A l'exception de la mythique arène Mohamed V de Casablanca qui échappe à son contrôle pour des raisons spécifiques (elle appartient à la ville), la Sonarges exploite Tanger, Marrakech, Agadir, Fès et Rabat. Un exemple type de gestion à travers lequel l'Etat, principal actionnaire, donne à une entité spécifique la mission de rentabiliser un patrimoine dédié

à la promotion du sport. Ce mode de fonctionnement est d'autant plus pertinent quand les collectivités dans lesquelles sont érigées ces structures ne disposent pas des moyens de mieux les gérer.

Bien sûr le Maroc espère vivement accueillir la CAN 2025 et travaille durement à cet aboutissement, en comptant sur la qualité de son offre. Les témoins en sont les journalistes en nombre qui, pendant deux semaines, en plus de couvrir la Coupe du monde des clubs de la Fifa, ont apprécié l'hospitalité du pays hôte dans le cadre d'un média tour dont chacun a pu rendre compte de ce qu'il a vu avec son regard et sa sensibilité. Incontestablement, l'expérience aura été enrichissante.

Gankama N'Siah



REPRÉSENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093 Tel.: 06 808 13 24/ 05 737 37 03
18, Avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur

République du Congo

Invitation à soumissionner: N° HCR/BZV/UAL/IAS/001/20123-gdsa

POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN ACCORD-CADRE DEVANT ABOUTIR A LA FOURNITURE DE CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR LES OPERATIONS DE L'UNHCR EN REPUBLIQUE DU CONGO AU TITRE DES ANNEES 2023 – 2025

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance une invitation à soumissionner pour l'établissement d'un Accord-cadre devant aboutir à la fourniture de carburant et lubrifiant pour les opérations de l'UNHCR en République du Congo au titre des années 2023 – 2025.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise à Brazzaville, au n° 18 de l'avenue Cardinal Emile Biayenda, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être soit :

Déposées dans la caisse des soumissions située à la guérite du service de gardiennage de la Représentation du HCR Brazzaville, au plus tard le jeudi 09 mars 2023 à 16 h 00.

Ou :

Envoyées électroniquement par mail à l'adresse électronique suivant : cobbrboc@unhcr.org

N.B. : Tout envoi de plus de 20 Gigas Bites doit être envoyé en plusieurs lots.

Brazzaville, le 10 février 2023

Section Approvisionnements



AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN (01) CHAUFFEUR AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP)

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Congo a reçu une subvention du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le paludisme pour la mise en œuvre du projet d'appui à la lutte contre le paludisme au Congo (NFM3). Le PNL sous bénéficiaire de cette subvention compte utiliser une partie de ce financement pour le recrutement d'un (01) Chauffeur à contrat à durée déterminée.

II- DESCRIPTION DU POSTE

- 1- La conduite des biens et des personnes dans le respect des procédures PNL et des règles de sécurité
- 2- L'entretien /maintenance et contrôle régulier du véhicule
- 3- Gestion quotidienne des équipements et la documentation du véhicule

III- QUALIFICATIONS REQUISES

Formation : Niveau BEPC : savoir lire, écrire et rapporter les faits

Expérience : Au moins 3 ans à un poste de chauffeur. Une expérience au sein d'une organisation internationale de milieu humanitaire constitue un atout

Autres capacités requises :

- Permis de conduire B, C ou D
- Sens élevé de la confidentialité, agir avec professionnalisme, honnêteté, engagement, ponctualité, diplomatie, courtoisie, intégrité, dynamisme ; Rigueur, organisation et capacité de travail en équipe.

Le dossier de candidature physique devra comprendre un curriculum vitae actualisé en français avec photo d'identité en couleur, une lettre de motivation manuscrite adressée au Directeur du PNL, une copie légalisée du diplôme (BEPC ou plus), une copie du permis de conduire et copies des certificats de travail.

Lieu de dépôt de candidatures sous pli fermé : secrétariat du PNL, sis dans l'enceinte de du service d'hygiène et de la promotion (avenue de la morgue).

Dernier délai de dépôt : **03 mars 2023 à 16h00.**

Nous rappelons à tous les candidats que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

NB- Pour les détails spécifiques du poste, les Termes de références (TDR) sont disponibles au secrétariat du PNL (de lundi à vendredi 09h00-16h00)

Fait à Brazzaville le 10/02/2023

Le Directeur du Programme National
de lutte contre le Paludisme

Dr Jean-Mercier YOUNDOUKA



VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

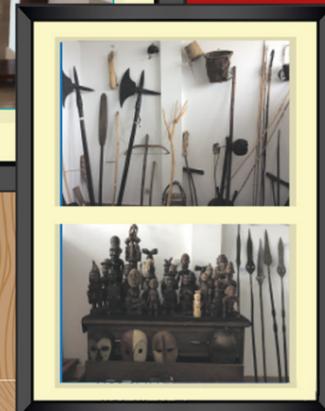
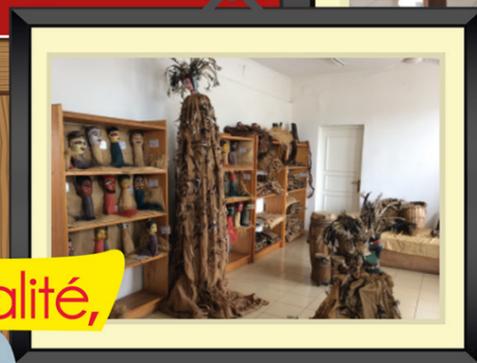
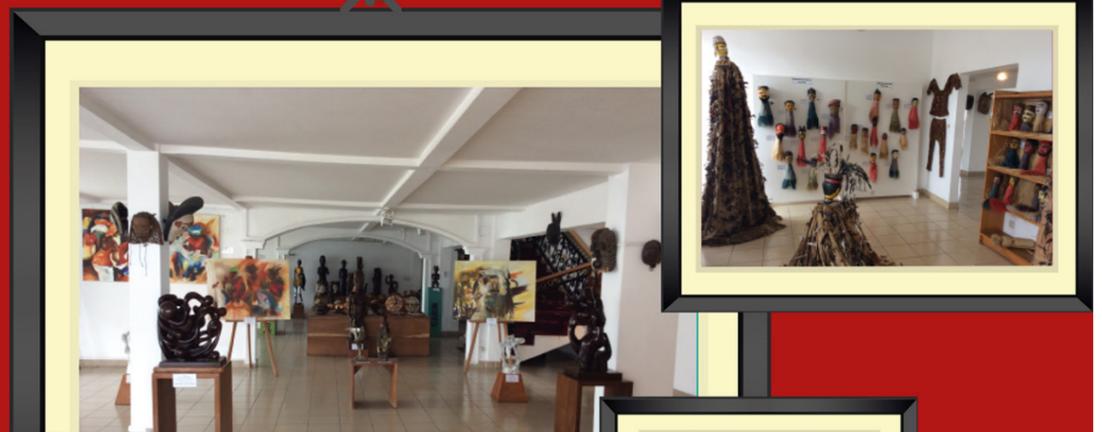
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ÉCONOMIE INFORMELLE

Bientôt un cadre juridique spécifique au secteur

Les premières assises nationales de l'économie informelle au Congo ont réuni, du 8 au 10 février à Brazzaville, les pouvoirs publics, les acteurs concernés et les partenaires au développement. Les participants ont recommandé, au terme de leurs échanges, l'amélioration du cadre légal permettant la formalisation des entreprises informelles.

Les participants aux assises nationales de l'économie informelle, des artisans et entrepreneurs venus aussi bien de l'intérieur du pays que de Brazzaville, ont insisté sur la création du cadre juridique et social spécifique aux acteurs du secteur ; l'institution d'un cadre de dialogue entre l'État et le secteur privé ; la protection sociale pour les acteurs du secteur informel.

Ils ont aussi suggéré l'élaboration d'une politique nationale de l'économie informelle, en vue de promouvoir la structuration des acteurs en groupements ou sociétés coopératives dans divers domaines d'activités et/ou filières d'activités ; la création des entreprises en ligne ; l'inclusion financière ; la micro-assurance ; la création des clusters des branches d'activités.

Pouvoirs publics et acteurs privés sont favorables à l'idée de créer un Fonds de microcrédit pour le secteur informel ; de mener des



Les participants aux assises de Brazzaville/Adiac

campagnes de sensibilisation à l'importance de la formalisation ; de créer des mécanismes d'accès aux financements ; de digitaliser les opérations de financement des acteurs de l'économie informelle et l'accès au financement ; d'assurer l'uniformisation et la catégorisation des taxes dans les marchés domaniaux ; et d'assurer

l'accompagnement financier, matériel et technique des femmes.

Ces assises ont été organisées par le ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Économie informelle, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement et la Banque mondiale.

Elles visent à offrir un espace de dialogue aux acteurs informels, ainsi que de dégager les axes prioritaires pour l'élaboration de la politique nationale de l'économie informelle et de son plan d'action.

La rencontre a permis de poser les bases de la modernisation du tissu économique national, en

intégrant le secteur informel qui pèse trois mille milliards FCFA/an et soixante-treize mille emplois.

« Nous sommes convaincus que le ministère en charge de l'Économie informelle, de concert avec les autres ministères sectoriels, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, les organisations de la société civile, ainsi que les acteurs informels, allons prendre à bras le corps toutes les actions à mener pour définir la feuille de route qui conduira à l'élaboration de la politique nationale », a lancé la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Économie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani.

« Quelles stratégies pour une contribution de l'économie informelle au développement socio-économique du Congo ? » est le thème de l'édition 2023 des assises nationales de l'économie informelle au Congo.

Fiacre Kombo

AFFAIRES MARITIMES ET FLUVIALES

Examen des mécanismes de collaboration avec l'Italie

Le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-aemec), Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et l'ambassadeur d'Italie au Congo, Luigi Diodati, ont conjointement examiné, le 9 février à Brazzaville, les mécanismes à mettre en place pour une meilleure collaboration entre les deux parties.

Au cours de l'entrevue avec le diplomate italien, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a souligné que le Secrétariat permanent est une structure de coordination, de mutualisation de moyens et d'intérêts de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Sous la présidence du Premier ministre, le Sepcim-aemec rassemble seize ministères. La structure participe à la veille réglementaire et à la surveillance d'un certain nombre de processus.

Ainsi, le secrétaire permanent a demandé à Luigi Diodati d'harmoniser les futurs accords entre les parties concernées. Les précédents signés en l'absence du Secrétariat permanent excluaient un certain nombre de dispositions importantes en vertu de la veille réglementaire et des questions de sûreté ainsi que de sécurité maritimes. Selon Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, les parties signataires doivent regarder si les questions sont toujours d'actualité, en vue d'appliquer la théorie de l'imprévision.

Par ailleurs, à propos de l'accord relatif au transport maritime, signé entre le Congo et l'Italie en

2006, le secrétaire permanent a souhaité qu'il soit revisité. Il a invité l'ambassadeur d'y apporter un regard diligent sur ce qui pourrait se faire au sein de cette structure stratégique.

Sur les questions de formation, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck pense que le renforcement des capacités techniques mérite d'être amplifié pour les centres d'opérations maritimes et fluviales, avec à la clé une dotation en équipements. « Le Congo comptait gagner le challenge des eaux continentales pour que l'économie congolaise en soit bénéficiaire. Il est souhaitable que les entreprises italiennes constituent le fleuron des eaux continentales. Comme vous le savez, le président de la République a créé un ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables pour redonner un nouveau souffle au fluvial, en rapport avec les enjeux économiques », a indiqué le secrétaire permanent.

Un navire italien de gaz attendu dans les eaux congolaises

Pour sa part, le diplomate italien



Le secrétaire permanent et l'ambassadeur d'Italie/Adiac

a fait savoir que son pays participe, avec trois navires, à la présence maritime coordonnée dans le golfe de Guinée sur les opérations contre la piraterie, le trafic de drogue et d'êtres humains, à travers la mission «Gabinia». L'un de ses navires devait arriver à Pointe-Noire le 11 février, mais la visite a été reportée pour des raisons techniques. La dernière visite du «patrouilleur Borsini» remonte, quant à elle, à novembre

2022. Dans le cadre de cette collaboration, l'ambassadeur Luigi Diodati a promis d'inviter le secrétaire permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales lorsque ces navires arriveront à Pointe-Noire.

Le diplomate a annoncé qu'entre août et septembre prochains, un navire stockeur servant à liquéfier le gaz arrivera dans les eaux congolaises dans le cadre des exportations du gaz à partir du

Congo. Ceci, sur la base d'une entente technique entre le ministère des Hydrocarbures et Eni-Congo. Pour rendre possible cette opération, il faudra penser à mettre des câbles sous-marins qui seront connectés aux puits pétroliers pour en extraire le gaz avec d'autres navires à destination de l'Italie. Afin d'exprimer leur sympathie mutuelle, le diplomate italien et le secrétaire permanent se sont offerts des présents.

Rominique Makaya

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale lance un préavis de grève

Réunie le 10 février à Brazzaville pour faire le point sur les revendications contenues dans les déclarations des 28 octobre et 18 novembre 2022 et 24 janvier 2023, l'intersyndicale de l'Université marien-Ngouabi a constaté avec amertume que les engagements pris par le gouvernement sont restés lettre morte. L'Etat n'a toujours pas donné une suite favorable aux doléances des syndiqués.

Dans le cahier des charges déposé sur la table du gouvernement, les travailleurs de l'Université Marien-Ngouabi revendiquaient, entre autres, l'allocation d'un budget conséquent, l'application intégrale de leur statut particulier, l'apurement du reliquat du premier protocole d'accord; le paiement des heures diverses dues au titre des années académiques 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 ; le respect de la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'UMNG avec ceux de la Fonction publique; la nomination aux postes vacants à la prési-



Le porte-parole entouré des secrétaires généraux des trois composantes de l'intersyndicale/Adiac

dence de cette université et dans certains de ses établissements. Ainsi, le collège syndical, constatant le refus du gouvernement d'apporter des solutions aux revendications des travailleurs de

l'UMNG, exige qu'il tienne ses engagements. Il lance un préavis de grève de sept jours à compter de la date de signature de la présente déclaration. En outre, le collège intersyndical réitère ses félici-

tations à l'ensemble des travailleurs de l'UMNG, pour le calme et la discipline observés et lui demande de redoubler de vigilance pour les batailles futures. A noter que les trois com-

posantes de l'intersyndicale sont le Syndicat du personnel non-enseignant du supérieur, le Syndicat national de l'université et le Syndicat des enseignants du supérieur privé.

Guillaume Ondze

COOPÉRATION

La Société financière internationale disposée à appuyer les PME congolaises

L'appui et l'expertise de la Société financière internationale (SFI) en faveur des Petites et moyennes entreprises (PME) congolaises, pourvoyeuses d'emplois et de richesse, ont été au menu de l'échange, le 9 février à Brazzaville, entre la ministre Jacqueline Lydia Mikolo et la directrice de ladite société pour l'Afrique centrale, le Nigeria, le Liberia et la Sierra Leone, Dahlia Khalifa.



La ministre des PME et les partenaires/Adiac

« Il est question pour la Société financière internationale d'aider les PME congolaises à contribuer au développement du pays, conformément à la stratégie définie par le gouvernement en la matière », a fait savoir Dahlia Khalifa, au sortir de la séance de travail avec la ministre des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo. Séance de travail à laquelle la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, a pris part. De son côté, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a présenté l'écosystème redynamisé des PME congolaises. Un écosystème qui a, entre autres, pour levier l'Agence congolaise pour la création des entreprises qui œuvre pour la simplification des procédures et la réduction des délais de création d'une entreprise qui se fait actuellement en 48 heures. Aussi, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement qui assure des garanties allant jusqu'à 80% afin de faciliter l'accès des PME au fi-

nancement. L'Agence de développement des petites et moyennes entreprises joue, dans cet écosystème, un rôle non négligeable. L'exercice a permis à la ministre d'éclairer la lanterne de la SFI sur les efforts consentis par le gouvernement pour l'éclosion des PME. Le travail entre les deux parties va se poursuivre jusqu'à la signature du partenariat qui permettra de passer à l'acte pour accélérer l'éclosion des PME. Jacqueline Lydia Mikolo a, par ailleurs, salué l'engagement de sa collègue en charge du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, facilitatrice des échanges. Il convient de rappeler qu'au sein du groupe de la Banque mondiale, la SFI a pour mission de promouvoir le développement économique et améliorer les conditions de vie de la population en favorisant l'essor du secteur privé, à travers notamment l'appui aux PME dans les pays en développement.

Rominique Makaya

ACTIONS SOCIALES

Le CDI-A souhaite la prise en charge des orphelins

Le président du Club diplomatique international-Afrique (CDI-A), Antoine Kouakou, a manifesté le 10 février à Brazzaville l'ambition de prendre en charge les orphelins de « La maison de l'enfant » jusqu'à l'âge adulte.

Antoine Kouakou a témoigné son geste d'amour lors de la remise du don de vivres à La maison de l'enfant, composé de produits laitiers, sacs de riz, bidons d'huile, habits de rechange, papiers hygiéniques, de détergents et bien d'autres.

L'objectif étant d'accompagner la politique de l'Etat dans le domaine du développement. Le don s'inscrivait également dans le cadre de la sensibilisation des Africains de la diaspora à

jusqu'à l'âge adulte après une étude de procédure, il a assuré que le CDI-A a ouvert ses portes à La maison de l'enfant en cas de besoin.

L'assistant juridique et administratif de l'association, Saint Clair Fougui, de son côté, a présenté son orphelinat. La structure compte dix enfants et admet les enfants de 0 à 5 ans par le biais du ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité ain-



Après avoir remis le don offert à La maison de l'enfant/Adiac

avoir une pensée pour leur continent. Le geste de La maison de l'enfant est la première du genre au Congo après plusieurs pays d'Afrique bénéficiaires. La remise symbolique d'un échantillon s'est déroulée entre le président Antoine Kouakou et l'assistant juridique et administratif de l'association Le sourire de l'orphelin, Saint Clair Fougui. Antoine Kouakou a rappelé à cette occasion qu'il est temps pour les Africains de prendre leur destin en main car personne ne viendra développer le continent à leur place. « Notre modeste contribution pourra soulager tant soit peu l'avenir de ces enfants qui ont besoin d'affection », a-t-il dit. Promettant à l'orphelinat la prise en charge de ces enfants

si que des services de la police conformément à la loi. Le critère d'âge est de rigueur pour permettre à la maison d'accueil d'inculquer à ces derniers une éducation saine et d'éviter tous les aléas possibles, a-t-il précisé. Le directeur exécutif national, Jean Claude Ngoubili Ngantele, a présenté à cette occasion la vision du CDI-A, une organisation non gouvernementale basée en France qui soutient des actions diplomatiques internationales. Il assure également une vie saine et encourage le bien-être pour l'éducation pour tous, réduit les inégalités dans et entre les pays, réalise la sécurité alimentaire et incite à une agriculture durable, etc.

Lydie Gisèle Oko

INTÉGRATION RÉGIONALE

Le Burkina Faso, le Mali et la Guinée veulent revenir à la Cédéao et à l'UA

Le Burkina Faso, le Mali et la Guinée ont appelé, le 9 février, dans une déclaration commune, à la levée de leur suspension de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de l'Union africaine (UA).

Les trois pays « ont convenu de mutualiser leurs efforts et d'entreprendre des initiatives communes pour la levée des mesures de suspension et autres restrictions » prises par la Cédéao et l'UA, selon une déclaration rédigée à l'issue d'une rencontre de leurs ministres des Affaires étrangères à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Ils avaient été suspendus de ces deux organisations après la prise du pouvoir par des militaires, deux fois en 2020 et 2021 au Mali, en 2021 en Guinée et deux fois en 2022 au Burkina Faso. En outre, le Mali et la Guinée avaient été soumis à d'autres sanctions, en partie levées. Aujourd'hui, les autorités de transitions des

trois pays mettent en avant la menace djihadiste pour appuyer leur demande de réintégration dans les instances régionales africaines. « Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité dans la bande sahélo-saharienne », les ministres des

« Des sanctions imposées de façon mécanique qui ne tiennent pas compte des causes profondes et complexes des changements politiques »

Affaires étrangères « ont relevé la nécessité de conjurer leurs efforts et ceux des pays de la sous-région et de la région pour faire face à ce fléau », précise la déclaration, lue par la cheffe de la diplomatie burkinabé, Olivia Rouamba.

Olivia Rouamba, le Malien Abdoulaye Diop et le Gui-

néen Morissanda Kouyaté ont déploré, par ailleurs, des « sanctions imposées de façon mécanique qui ne tiennent pas compte des causes profondes et complexes des changements politiques ». Ces sanctions « touchent des

populations déjà meurtries par l'insécurité et les instabilités politiques, privent la Cédéao et l'UA de la contribution des trois pays nécessaire pour relever les défis majeurs, et portent atteinte à la solidarité sous-régionale et africaine, qui constitue le principe cardinal de

l'intégration, de la coopération régionale et continentale ».

Selon les pays occidentaux, « des mercenaires du groupe russe Wagner sont déployés au Mali ». Cette information est démentie par les autorités de Bama-

ko qui ont reconnu uniquement la présence d'instructeurs russes.

Le capitaine Ibrahim Traoré, chef de l'État burkinabé, a également démenti la présence de mercenaires de Wagner dans son pays, affirmant que « nos Wagner, ce sont les VDP », Volontaires pour la défense de la patrie, les supplétifs civils de l'armée.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES AFRICAINES

Le Fonds Opep débloque 50 millions de dollars

Dans un communiqué publié le 9 février, le Fonds Opep pour le développement international a approuvé un prêt de 50 millions de dollars en faveur de l'Africa finance corporation (AFC) pour financer le développement d'infrastructures essentielles en Afrique, notamment dans les secteurs de la connectivité, du transport, de la logistique et du commerce.

L'accord concerne le renforcement des infrastructures essentielles à la croissance économique et à la création d'emplois en Afrique. Le projet, qui s'étendra sur dix ans, a pour objectif l'amélioration de la connectivité, du transport, de la logistique et du commerce. Il permettra aussi de stimuler l'accès à l'énergie sur le continent africain.

Le Fonds Opep pour le développement international et l'AFC ont précédemment signé, en janvier 2021, un accord de prêt initial de 50 millions de dollars sur dix ans dans le cadre d'un accord de coopération en 2017. Le prêt est aligné sur l'objectif de développement durable 9 des Nations unies.

« Le développement durable des infrastructures est essentiel pour libérer le vaste

potentiel de l'Afrique et lui permettre d'utiliser pleinement ses ressources. Travailler avec des partenaires locaux sur le terrain tels que l'AFC permet d'approfondir notre impact et de soutenir le programme de développement de l'Afrique », a fait savoir le Dr Abdulhamid Alkhalifa, directeur général du Fonds. Les conséquences de la covid-19, exacerbées par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et la hausse des coûts, ont « aggravé le déficit de financement des infrastructures du continent », affirme le communiqué.

Toutefois, doter l'Afrique d'infrastructures de classe mondiale est plus que jamais nécessaire selon l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Plusieurs initiatives, telles que le Pro-

gramme de développement des infrastructures en Afrique (Pida), sont ainsi mises en œuvre dans ce sens. Le Pida vise la construction d'infrastructures nécessaires pour des réseaux plus intégrés dans les domaines du transport, de l'énergie, des technologies de l'information et de la communication et des eaux transfrontalières, dans le but de dynamiser le commerce, stimuler la croissance et créer des emplois.

Le déficit de financement des infrastructures en Afrique s'est aggravé du fait de plusieurs défis chroniques engendrés par une vague de chocs endogènes et exogènes. Les dirigeants africains collaborent avec plusieurs partenaires techniques et financiers en vue d'inverser la tendance.

Y.R.Nz.

COOPÉRATION

La Chine annonce une aide d'urgence pour la Turquie et la Syrie

L'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement (Cidcal) a annoncé une aide d'urgence en faveur de la Turquie et de la Syrie, frappées par un tremblement de terre.

Le premier lot d'aide d'urgence à la Turquie s'élève à 40 millions de yuans (5,9 millions de dollars). Il comprend l'envoi de secours et d'équipes médicales ainsi que la fourniture de matériel de secours d'urgence. « La Chine coordonne également l'acheminement des fournitures de secours dont la Syrie a besoin de toute urgence et accélère le programme d'aide alimentaire en cours », a indiqué le vice-président de la Cidca, Deng Boqing.

Il a précisé que la première équipe de secours civile de Chine, la Ram Union Rescue, a quitté le 7 février sa base de Hangzhou, dans la province du Zhejiang (Est de la Chine) pour se rendre en Turquie, notamment les régions du pays touchées par le séisme.

La Cidca a fait savoir que la Société de la Croix-Rouge de Chine s'est également engagée à fournir une aide d'urgence de 200 000 dollars au profit des deux pays.

TREMBLEMENT DE TERRE EN TURQUIE

CGTN se joint à l'équipe de secours chinoise

Le ministère chinois de la Gestion des urgences a dépêché, le 8 février à la demande du gouvernement turc, une équipe de secours sur le site du tremblement de terre en Turquie pour soutenir les efforts de secours et sauvetage.

Composée de quatre-vingt-deux personnes, l'équipe comprend cinquante membres du corps des pompiers et des sauveteurs de Pékin, ainsi que d'autres membres du Service national d'aide à la réponse aux tremblements de terre et des urgences de l'Hôpital général de Pékin.

« Nous transportons treize tonnes de matériel de sauvetage, notamment des équipements pour couper le béton et les barres d'acier, des équipements de recherche et de détection, ainsi que quatre chiens de sauvetage, qui peuvent nous aider efficacement à mener à bien la mission », a déclaré Bi Hongyi, chef de l'équipe, à l'agence de presse Xinhua.

Le bilan de la catastrophe a dépassé les 20 000 morts. Des dizaines de milliers de personnes blessées en Turquie et en Syrie voisine se retrouvent sans abri dans des conditions hivernales glaciales.

« Nous avons recueilli des informations sur la situation du tremblement de terre et la réponse des secours auprès d'autres pays, et nous avons établi des plans d'action urgents », a déclaré Fu Jie, un membre de l'équipe de sauvetage.

Un certain nombre d'autres organisations non gouvernementales chinoises ont également envoyé des équipes pour aider à soutenir les opérations de secours et de sauvetage.

CGTN

AFRIQUE CENTRALE

Emmanuel Macron en tournée dans la région début mars

Le président français, Emmanuel Macron, entamera une tournée le 1er mars en Afrique centrale, en commençant par Libreville, au Gabon, où il assistera au One Forest Summit. Puis il se rendra à Luanda en Angola, à Brazzaville au Congo et à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC).

Les 1er et 2 mars prochains, Emmanuel Macron co-animera avec son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, le One Forest Summit, une rencontre sur la préservation des forêts tropicales. Un rendez-vous auquel prendront part plusieurs chefs d'État et de gouvernement, des scientifiques, organisations non gouvernementales de défense de l'environnement, des institutions financières, des chefs d'entreprise, tous les acteurs concernés par la préservation des forêts tropicales. Lors du sommet, l'accent devrait être mis sur les forêts du Bassin du Congo avec pour ambition d'arriver à de nouveaux engagements et des avancées concrètes pour conjuguer préservation et exploitation des forêts et s'assurer que les bénéfices iront à la population locale, pour améliorer les connaissances et la coopération scientifique, accroître l'ac-

cess aux financements internationaux et trouver de nouvelles idées pour financer la préservation des forêts.

La visite du chef de l'Etat français se veut stratégique alors que le Gabon, pays de l'ancien pré carré français, rejoint le Commonwealth. Ce voyage suscite aussi la colère d'une partie de la société civile et de l'opposition gabonaise, à quelques mois de l'élection présidentielle. Cette opposition suspecte Emmanuel Macron de vouloir apporter, via cette visite, son soutien à Ali Bongo Ondimba. Le même soupçon pourrait peser sur le déplacement d'Emmanuel Macron en RDC. Un scrutin présidentiel est censé s'y dérouler en décembre. Cette tournée africaine intervient aussi dans un contexte de progression du sentiment anti-français sur le continent.

En marge des discussions autour des interactions entre

changements climatiques et déclin de la diversité biologique, Emmanuel Macron se rendra le 3 mars en matinée, à Luanda en Angola, pays dont la France n'a cessé de se rapprocher ces dernières années, et à Brazzaville au Congo, à l'invitation du président Denis Sassou N'Guesso, où la dernière visite d'un président français remonte à 2009. Le conflit en Ukraine devrait alimenter les discussions entre les deux chefs d'Etat, alors qu'à l'Organisation des Nations unies, le Congo s'est toujours abstenu de s'immiscer dans ce conflit. Le locataire du Palais de l'Élysée clôturera sa tournée à Kinshasa, en RDC, le 4 mars. Au cours de ces différentes étapes, il aura des entretiens en tête-à-tête avec Ali Bongo Ondimba, João Lourenço, Denis Sassou N'Guesso et Félix Tshisekedi.

Noël Ndong

GOUVERNANCE

L'Institut universitaire européen lance une formation dédiée aux jeunes africains

Dans le cadre de son partenariat avec l'Union africaine, l'Union européenne lance des inscriptions pour une formation sur le leadership à Florence, en Italie.

L'Institut universitaire européen de Florence, à travers son école de la gouvernance, a ouvert les inscriptions pour son programme Young African Leaders (Yalp). Ce programme cible les professionnels africains résidant sur le continent et offre une opportunité aux futurs leaders africains d'une formation de leadership de trois mois. Les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans au début du programme, le 1er septembre 2023.

Les femmes et les personnes handicapées seront exceptionnellement considérées jusqu'à l'âge de 40 ans. La langue du programme est l'anglais, les candidats doivent avoir de bonnes compétences dans cette langue. Les participants sélectionnés prendront part à des séminaires, des formations et des sessions de développement des compétences, des conférences et des visites d'étude en Europe afin de développer davantage leur travail politique et leurs compétences professionnelles au milieu d'experts internationaux et de leaders mondiaux.

Les bénéficiaires vont bénéficier d'une bourse à temps plein couvrant les frais de voyage, une assurance, une subvention et une allocation familiale. Le programme Yalp, financé par la Commission européenne, vise à catalyser les changements envisagés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans son partenariat avec l'Union européenne. Les candidatures restent ouvertes jusqu'au 22 février 2023.

N.Nd.



MAKOSOPHIE

Evenement

Saint Valentin

Musique
Concert Acoustique
Restauration

Le 14
Février
2023

Entrée
V.I.P : 10.000 Cfa
autre : 5.000 Cfa
+2 conso.
(Libre entrée du Partenaire)

Nos activités

- 1 - Transport en commun
- 2 - Immobilier
- 3 - Restaurant - Bar, night-club
- 4 - Locations salle de fêtes et spectacle (800m2)
- 5 - Location sonorisation de fête et de concert
- 6 - Toilet papier manufactures
- 7 - OFFICES



📍 94 rue moudzombo rond point mougali.
☎ (+242) 067120478 / 067120420 / 065090502





CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

 fondationmarcelgotene@gmail.com
 www.fondationgotene.com

APPELS D'OFFRES

UBA
United Bank for Africa

Nous avons le plaisir de vous annoncer
que quatre (4) appels d'offre sont ouverts
pour la sélection :

- ✓ D'un fournisseur d'objets publicitaires
- ✓ D'un fournisseur d'enseignes publicitaires
- ✓ D'une agence événementielle
- ✓ D'agence de création audiovisuelle

Plus d'informations sur
www.ubacongobrazzaville.com
ou sur notre page [LinkedIn](#)



Scanner pour télécharger
La nouvelle application mobile UBA
ou utiliser bit.ly/newUBAmobile

www.ubacongobrazzaville.com
Africa, USA, UK, France, UAE
Africa's Global Bank

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



JUSTICE

Relancer certaines dispositions de l'arrêté n°299-79 du 20 août 1979

La question a fait récemment l'objet d'un atelier ouvert par le vice-ministre de la Justice, Amato Bayubasire, à l'Institut national de formation judiciaire (Inaforj) dans l'enceinte du Palais de justice, à Kinshasa.

L'atelier a permis aux participants de formuler une recommandation commune relative à la modification de certaines dispositions de l'arrêté d'organisation judiciaire n°299/79 du 20 août 1979, portant règlement intérieur des cours, tribunaux et parquets. Pour faire suite à cette recommandation, ils sont appelés à réfléchir sur les modifications à apporter à cet arrêté.

Ouvrant l'atelier, le vice-ministre de la Justice s'est fait le devoir de saluer les efforts combien louables du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui ne se donne aucun instant de répit pour l'amélioration du climat des Affaires en République démocratique du Congo

(RDC). Aussi, a-t-il déclaré: « *Je ne saurais passer sous silence la détermination de son excellence monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, pour la promotion de l'environnement des affaires, considérée à juste titre comme l'une des priorités du Programme d'actions 2021- 2023 de son gouvernement* ».

Il a, par ailleurs, souligné que l'atelier de la revisitation de certaines dispositions de l'arrêté d'organisation judiciaire n°299/79 du 20 août 1979 s'inscrit dans le cadre de plusieurs assignations qui ont été confiées au ministère de la Justice, entre-autres, celle relative à la promotion

de la magistrature économique. Pour ce faire, la mise en œuvre de cette assignation nécessite une profonde réflexion devant amener à une réforme qui permettra la création des chambres commerciales au sein des cours d'appel afin d'améliorer la sécurité juridique et judiciaire dans le monde des affaires.

Amato Bayubasire a tenu à préciser qu'il a été organisé, toujours à l'Inaforj, des journées de réflexion respectivement du 21 au 22 septembre 2022 sur l'installation des chambres commerciales au sein des cours d'appel et du 25 au 26 octobre de la même année, sur la mise en place des cellules de prévention des entreprises en difficulté ainsi que sur l'identification

des piliers de la spécialisation de la magistrature. Avant de clore son discours, le vice-ministre a rappelé que c'est depuis le 1^{er} janvier dernier que la RDC préside l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires. « *Et c'est au courant de notre mandature que sera organisé, avec faste, j'ose croire, le 30^e anniversaire de notre organisation. Ainsi, l'harmonisation de nos textes s'avère indispensable pour s'accommoder aux exigences du droit communautaire* », a-t-il laissé entendre.

Pour rappel, le ministère de la Justice, dans le cadre de la réalisation de ses assignations relatives à l'amélioration du climat des affaires,

avait organisé deux ateliers de réflexion sur la mise en place des cellules de prévention des entreprises en difficulté et la création des chambres commerciales au sein des cours d'appel. Ces ateliers avaient pour objectif de modifier l'article 4 de l'arrêté précité en y insérant un alinéa prévoyant création, organisation et fonctionnement des chambres de prévention économique des tribunaux de commerce ou des tribunaux de grande instance là où ils ne sont pas encore installés et de l'article 3 alinéa 1^{er} du même arrêté en y insérant la chambre commerciale au sein de la section judiciaire des cours d'appel, en tenant compte du profil des juges devant y siéger.

Blandine Lusimana

EST DE LA RDC

Glody Mwimba révolté par le meurtre d'un enfant albinos

Le président de la Fondation Mwimba Texas appelle les autorités de la province du Sud-Kivu et du pays à mener des enquêtes, en vue d'identifier le mobile de cet assassinat ainsi que ses auteurs pour les punir conformément à la loi.

Ayant appris qu'un corps d'un enfant albinos a été retrouvé, dans l'est du pays, sans tête ni jambes, en pleine visite du pape François, le président de l'ONG des albinos de la République démocratique du Congo, Glody Mwimba, s'est dit révolté et appelle les autorités du pays à rechercher les auteurs de ce meurtre afin qu'ils subissent la rigueur de la loi. « *Nous condamnons fermement cet énième meurtre d'un albinos et nous attendons des autorités du pays des enquêtes sérieuses, afin de démasquer les auteurs de cet acte ignoble et les punir sévèrement* », a-t-il souligné.

Il est, en effet, noté qu'un petit garçon albinos âgé de cinq ans a été tué par des inconnus, dans le territoire de Kalehe, dans la province du Sud-Kivu, dans l'est de la RDC. Selon ces informations, son corps fut retrouvé sans tête ni jambes, pendant que le pape François était en visite dans le pays. « *Le petit garçon de cinq ans avait été enlevé mardi soir dans l'est de la RDC. Son corps fut retrouvé sans tête ni jambes, mercredi, vraisemblablement victime des pratiques occultes visant les albinos dans certains pays d'Afrique* », ont révélé des sources locales citées dans la presse.

Pour le coordonnateur de l'association des personnes albinos de cette province (Apia) cité, par les mêmes sources, « *depuis 2009, dix-huit albinos ont été tués dans de telles circonstances, dix tombes*



d'albinos profanées, alors qu'il a été recensé vingt-deux tentatives d'enlèvement d'albinos au Sud-Kivu ».

Pour Glody Mwimba, la punition qui devra être infligée aux auteurs de ce dernier meurtre d'albinos enre-

glody Mwimba et les enfants albinos membres de la FMT, lors d'une activité récréative Adiac gistré doit également jouer un rôle pédagogique en vue de décourager ceux qui seraient tentés de mener de tels actes et ainsi d'éviter désormais aux albinos d'être victimes de ces actes barbares liés au fétichisme. « *Nous en appelons aux autorités en vue de mettre une barrière à ces pratiques visant les albinos. La RDC, qui est considérée comme pays modèle en ce qui concerne l'intégration et la considération des personnes vivant avec albinisme, ne doit plus*

reculer ou être destituée de son piédestal à cause de ces pratiques macabres de certaines illuminés », a insisté le président de la FMT.

Glody Mwimba appelle également les albinos à la vigilance, surtout en ces moments de grandes mutations politiques, des remaniements gouvernementaux ou encore des élections. « *A nos frères et sœurs albinos, je conseille d'être très prudents surtout quand on est abordé par une personne inconnue. Pour les parents qui ont des enfants albinos, vous êtes appelés à veiller à leur sécurité en vue de les protéger non seulement contre les rayons du soleil, qui sont l'ennemi numéro un des albinos parce qu'ils causent le cancer de la peau, mais également contre ces individus de mauvaise foi, qui croient que les parties du corps d'un albinos ont des vertus mystiques* », a-t-il souligné.

Il est en effet, rappelé qu'en RDC et dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, les albinos sont la cible d'attaques.

Des parties de leur corps sont vendues pour des rituels de sorcellerie censés apporter richesse et pouvoir. Pour la RDC, particulièrement, les meurtres d'albinos sont devenus rares, mais cet énième cas a créé l'indignation et n'a pas laissé indifférent le successeur de feu champion Mwimba Texas, qui émet le souhait que ceci ne soit qu'un cas isolé et insiste pour que ses auteurs soient identifiés et punis.

Lucien Dianzenza

« Nous en appelons aux autorités en vue de mettre une barrière à ces pratiques visant les albinos. La RDC, qui est considérée comme pays modèle en ce qui concerne l'intégration et la considération des personnes vivant avec albinisme, ne doit plus reculer ou être destituée de son piédestal à cause de ces pratiques macabres de certaines illuminés »

PARC NATIONAL DE LA SALONGA

Un nouvel accord de partenariat entre le WWF et l'ICCN

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) ont organisé, le 10 février à Kinshasa, l'atelier de lancement officiel du nouvel accord de partenariat conclu entre ces deux institutions pour la gestion du Parc national de la Salonga (PNS), en République démocratique du Congo.

L'atelier a été l'occasion de partager la vision de la Salonga, de transmettre les informations essentielles sur le partenariat entre les deux institutions sur l'état de consolidation du programme Salonga et des contributions de ses différents bailleurs. Les participants ont partagé des connaissances sur ce partenariat et la gestion durable des ressources de la Salonga.

Il s'est agi d'un aperçu sur cette aire protégée, présenté par le responsable du développement rural-Salonga, Alfred Yoko ; de la construction d'une seule unité programmatique multi-bailleurs pour redynamiser la gestion du PNS, développée par le directeur chef de site du PNS, Luis Aranz ; de l'évolution de la mise en œuvre de la LAB au PNS, présentée par le directeur et chef de site adjoint du PNS, Lucien Lokumu ; et de la gestion de la Salonga dans le respect des droits humains, présentée par le coordonnateur Franck Kamunga. Ces exposés ont suscité un échange de vues avec les participants qui ont quitté la salle avec des éléments communs sur cette aire protégée.

D'une approche projets à une approche programme

Notant les avantages de ce nouvel accord entre WWF et l'ICCN qui a autour de lui d'autres partenaires techniques et des bailleurs, le directeur national du WWF-RDC, Yaouba Kaigama, a relevé la volonté de ces deux partenaires de passer d'une approche projets à une approche programme. « Nous avons de grandes ambitions par rapport à ce parc. Nous allons donc partager avec les différents acteurs techniques et bailleurs, la vision et le plan que nous avons élaborés pour l'avenir. Nous souhaitons que ce parc, à l'image d'autres grands parcs dans le monde, s'inscrive dans l'économie du pays, parce que la conservation ne peut se faire en dehors du bien-être du peuple. Notre ambition est donc d'établir la connexion entre la conservation et le bien-être du peuple », a souligné le directeur national du WWF-RDC. Il a indiqué que le travail est de renforcer cette vision qui a déjà commencé depuis plusieurs années en vue de la rendre effective.

Par rapport à l'approche programme, Yaouba Kaigama a fait savoir que dans le cadre de cette vision intégrée du



Vue de la salle lors du lancement de l'atelier/Adiac

parc, tous les projets que les différents partenaires au développement de cette espace protégé vont concevoir vont se mettre ensemble de façon cohérente et vont s'inscrire dans un programme général. A l'en croire, ces projets seront appelés à être assez flexibles en vue d'être complémentaires et synergétiques.

Pour rassurer par rapport aux accusations des violations des droits de l'homme relevées dans le parc, le directeur national de WWF a fait savoir que

car, nous essayons de réduire sensiblement les cas des violations des droits de l'homme et si cela arrive, nous avons des mécanismes pour les gérer », a-t-il laissé entendre.

Le directeur chef de site du PNS, Luis Aranz, a lui également rassuré sur la volonté de développer cette aire protégée, en notant son apport pour les communautés locales et le développement du pays.

Le directeur à l'ICCN, Mabila-ma, représentant le directeur général de cette institution,

en péril.

Le conseiller de la vice-Pre-mière ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable, a rappelé la position du pays et les efforts consentis par le gouvernement en vue de continuer à faire jouer, avec ses forêts, son rôle de pays solution pour la régulation du climat mondial.

Plus de huit millions de dollars américains pour appuyer la conservation

L'Usaid, à travers son Pro-

visant à redynamiser la gouvernance et la gestion du PNS et de promouvoir des modèles de conservation et de développement durable inclusifs et dirigés par les communautés dans la périphérie du parc. « Le partenariat USAID-WWF contribuera à la conservation du paysage de SLS en aidant cent cinquante communautés locales, dont le peuple autochtone Twa, à garantir leurs droits fonciers et forestiers et à établir des modèles inclusifs de gestion des ressources naturelles », a souligné l'Usaid. Selon cette agence, ce projet vise également à réduire la dépendance à l'égard des pratiques non durables qui menacent les écosystèmes forestiers ainsi que d'eau douce et dégradent les ressources naturelles dans cinq cents villages situés à environ 20 Km de la limite du PNS. « Les habitants de ces communautés bénéficieront d'une augmentation de leurs revenus et des meilleures conditions de vie grâce à l'accroissement de la productivité agricole, à l'utilisation judicieuse et durable des produits forestiers non ligneux, à un meilleur accès au marché, à un mécanisme de financement local efficace et à l'amélioration des services sociaux », a noté Payat de Marcken, directeur sénior/Bassin du Congo. Il a souligné que ce projet reflète un engagement plus large du gouvernement américain d'aider les gouvernements et les communautés à travailler ensemble à la gestion durable de leurs ressources naturelles.

Rappelons qu'en août 2015, l'ICCN et le WWF ont signé un accord de partenariat pour la gestion du PNS d'une durée de trois ans, dans le but d'améliorer la conservation de cette aire protégée. Cet accord a été renouvelé le 7 octobre 2021 pour une période de cinq ans.

Le PNS, classé patrimoine mondial de l'Unesco, est, avec ses 3 360 000 hectares, la plus grande aire protégée de forêt dense humide du continent africain et la troisième au monde. Sa faune remarquable comprend près de 1 500 éléphants de forêt, espèce menacée d'extinction, et plus de 40% de la population de bonobos au monde. La superficie de ses forêts lui confère, en outre, une grande importance en termes de régulation du climat et séquestration de carbone.

Lucien Dianzenza

« Les habitants de ces communautés bénéficieront d'une augmentation de leurs revenus et des meilleures conditions de vie grâce à l'accroissement de la productivité agricole, à l'utilisation judicieuse et durable des produits forestiers non ligneux, à un meilleur accès au marché, à un mécanisme de financement local efficace et à l'amélioration des services sociaux »

son institution et tous les partenaires ont travaillé ardemment en vue de mettre en place des mécanismes essentiels pour respecter et appliquer les questions des droits de l'homme. « Nous avons mis en place un mécanisme des plaintes qui permet aux communautés locales d'avoir des recours en cas des violations de leurs droits ; et des programmes qui permettent d'appuyer les communautés dans leurs activités économiques et sociales, grâce aux formations données aux agents de l'ICCN dans lesquelles il y a également des questions des droits de l'homme. Avec tous ces mécanismes, nous pensons que rien ne sera comme avant

Yves-Milan Ngangay, a rappelé la valeur de la PNS ainsi que du réseau des aires protégées dans lequel se trouve ce parc, pour la préservation de la biodiversité ainsi que pour la régulation du climat mondial. Il a également rappelé les défis auxquels sont confrontées ces aires protégées, en soulignant la décision du gouvernement de juguler ces défis dont ce partenariat signé avec le WWF. Ce cadre de l'ICCN, au nom du directeur général, a également relevé les progrès réalisés dans le cadre de ce partenariat signé avec cette organisation internationale et qui vient, à cette occasion, officiellement d'être renouvelé, permettant le retrait de ce parc de la liste des sites

programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (Carpe), le plus grand programme de gestion des terres en Afrique et qui favorise la conservation de l'écosystème du Bassin du Congo, vient de consentir une enveloppe de 8,3 millions de dollars américains pour appuyer les efforts de conservation et de développement durable (les activités génératrices de revenus, les réseaux entrepreneuriaux et les chaînes de valeur) menés par les communautés dans cinq cents villages dans le paysage d'importance vitale de Salonga-Lukenie-Sankuru (SLS).

Cette agence américaine salue cette nouvelle phase du partenariat entre l'ICCN et le WWF

SOCODA

Blaise Bula et Franck Dikisongele prennent les rênes de la structure

Au terme de l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 février au Musée de Kinshasa sous la houlette de la ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, Catherine Kathungu Furaha, le chanteur Blaise Bula devient le nouveau président du Conseil d'administration de la Société congolaise des droits d'auteurs et des droits voisins (Socoda) avec pour second le peintre Franck Dikisongele.

Une ère nouvelle se profile au sein de la Socoda. L'enseignant à l'Académie des Beaux-arts, le peintre Franck Dikisongele, communément appelé Diki, a souligné: « De prime abord, la présence d'un artiste plasticien dans le Conseil d'administration de la Socoda n'est vraiment pas chose commune ». C'est une grande première !, devrait-on même dire. Le coordonnateur de la plateforme culturelle République démocratique du Congo terre d'artistes tient son élection à la vice-présidence pour « une occasion de faire savoir que l'art n'est pas à cantonner dans une seule discipline au sein de la Socoda ». Bien a plu à Diki de déclarer au « Courrier de Kinshasa » : « Les expressions artistiques sont nombreuses, tout le monde a le droit, quitte à y mettre ses capacités, sa bonne volonté et de la détermination d'accéder à un poste qui lui permette d'apporter le meilleur de lui-même pour l'avancement de cette Société congolaise des droits d'auteurs et des droits voisins qui n'est pas forcément, comme on l'a toujours vu, l'apanage des musiciens ».

Contribuer à l'éthique et au bon sens

Par ailleurs, il a soutenu: « En second lieu, je pense que l'opportunité s'offre à moi de ramener ou peut-être devrai-je dire, de contribuer à l'éthique et au bon sens dans la gestion de la Socoda ». Et de renchérir : « Car il n'y a aucune raison justifiant que nous vivions ou essayions toutes les déconvenues subies jusqu'ici ». La seconde person-



Blaise Bula et Franck Dikisongele, respectivement président et vice-président du Conseil d'administration de la Socoda/DR

nalité du Conseil d'administration de cette société « se demande pourquoi l'argent vient tard », fustigeant la mauvaise gestion caractérisée dont a si souffert l'institution, occasionnant le mécontentement général de ses sociétaires. Fort de ce que « les hommes

passent et les institutions restent », Diki souhaite, a-t-il confié, « être de ceux qui font en sorte d'imposer des institutions fortes et qui auront l'adhésion de tous ». Car, a-t-il rappelé : « Demain nous partirons et d'autres viendront après nous, nous sommes redevables à ceux qui nous ont

donné ce mandat ». Surtout que, rappelle-t-il, « La Socoda a pour objet ultime la défense, l'exploitation, l'administration et la gestion de tous les droits d'auteur des artistes congolais en République démocratique du Congo et à l'étranger ».

L'assemblée générale ordinaire de la Socoda a été marquée essentiellement par le vote des onze nouveaux membres du Conseil d'administration. Outre les postes-clés attribués à Blaise Bula et Franck Dikisongele, d'autres ont été pourvus par disciplines. Ainsi, l'on compte désormais Simon Mbaki Mazalaka (Audiovisuel), Ados Ndombasi (Art dramatique), Albert Yamayina (Littérature), Mbembe Iyolo et Yves Kiamuangana (Éditeur), Franck Dikisongele et Maguy Djuma (Arts plastiques), Patrice Ngoy Musoko, Blaise Bula Monga, Maika Munan et Sec Bidens (Auteur-compositeur).

Notons que n'étant pas attribué faute de candidat, le poste réservé à l'audiovisuel est demeuré vacant. Les rênes du Conseil de surveillance de la Socoda ont été confiés au chanteur hip hop Lexxus Legal. L'organe constitué de quatre autres membres a pour secrétaire la plasticienne Scholas-tique Tshiapota.

Nioni Masela

BOXE

Martin Bakole délaissé avant son combat contre Michael Hunter

A moins d'un mois de son combat contre l'Américain Michaël Hunter à Londres, Martin Bakole lance un SOS au gouvernement pour sa prise en charge, lui qui menace même de changer de nationalité, exténué des conditions difficiles qu'il traverse à Kinshasa.

Le poids lourd congolais, Martin Bakole Ilunga, affrontera le 4 mars prochain à Londres l'Américain Michaël Hunter, en éliminatoire du championnat du monde. Le vainqueur du Français Tony Yoka, en mai dernier, séjourne à Kinshasa depuis et se plaint d'être abandonné par le gouvernement. Il l'a dit dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, lui dont le dossier signé par le ministre des Sports serait bloqué au ministère du Budget.

« Je prépare mon combat dans des mauvaises conditions alors qu'il faut au moins trois mois de préparation pour un tel combat. Vous qui avez mon dossier, traitez-le s'il vous plaît parce que dépasser cette semaine, j'encours le risque de perdre mon combat. Sinon, je peux alors changer de nationalité, que je cesse de représenter la RDC. Je suis un ambassa-



teur avec un passeport diplomatique, mais je souffre dans mon propre pays. Le président de la République n'est pas mon ami. Il a ordonné que l'on me soutienne », a rappelé Martin Bakole. En effet, le pugiliste jeune frère du champion du monde de poids moyen Ilunga Makabu avait rencontré le président de la République qui lui avait autorisé un passeport diplomatique après sa victoire sur le Français

Tony Yoka, et plusieurs autres autorités du pays.

Se sentant ainsi délaissé, il a lancé un appel d'aide à l'homme d'affaires, célèbre mécène à Kinshasa, Abed Achour Rauf. « Je souffre ici à Kinshasa. Je suis dans un hôtel depuis deux mois et j'attends toujours le soutien du gouvernement. Dites-moi si je dois me débrouiller autrement. Les Kinois ne vont pas m'abandonner. Je m'en remets à Abed Achour. Aidez-moi, payez-moi même le billet. Laissons tomber le gouvernement. Je suis fatigué », a-t-il écrit.

Basé en Grande-Bretagne où vit d'ailleurs sa famille, Martin Bakole, apprend-on, aurait un contrat de combat exclusif avec Boxxer, une imposante société de promotion britannique. L'on se demande si cette firme ne pourrait pas le prendre en charge.

Martin Engimo

« Dites-moi si je dois me débrouiller autrement. Les Kinois ne vont pas m'abandonner. Je m'en remets à Abed Achour. Aidez-moi, payez-moi même le billet. Laissons tomber le gouvernement. Je suis fatigué »

APPEL À CANDIDATURES

Des résidences aux créateurs, chercheurs et professionnels de la culture

La villa Albertine lance des résidences d'exploration de deux mois dans une ville aux Etats-Unis afin de sélectionner les projets de cinq lauréats. Sont concernés les acteurs de la culture du continent africain (créateurs, chercheurs et professionnels de la culture) porteurs d'un projet de recherche original nécessitant un séjour d'immersion aux États-Unis. L'appel est ouvert uniquement aux candidatures individuelles.

Les candidats doivent être citoyens d'un pays du continent africain, pas nécessairement francophone, avec des activités basées en Afrique. Les solliciteurs peuvent choisir l'une des dix villes où la villa dispose d'une antenne permanente (Atlanta, Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, Miami, New York, La Nouvelle-Orléans, San Francisco et Washington DC) ou une autre ville pour leur résidence. Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse applications@villa-albertine.org avant le 10 mars et doivent être rédigées en anglais. Ces résidences auront lieu en 2024.

Les participants doivent être âgés de plus de 21 ans avant la date de départ envisagée en résidence et doivent fournir des éléments suivants: fiche d'information du candidat complétée qui doit être téléchargée via ce lien ; dossier de présentation du parcours du candidat et de son travail en format PDF,

de moins de dix pages et de 8 Mo maximum (ex. CV et présentation d'un nombre limité de projets réalisés) ; texte de présentation du projet de résidence en format PDF, de moins de deux pages.

Le candidat doit indiquer la ville où il souhaite réaliser sa résidence. Il doit également fournir la lettre du partenaire, signée et adressée au directeur de la villa Albertine. Cette lettre doit faire état de la manière dont le partenaire l'accompagnera. Si le candidat a plusieurs partenaires, il doit fournir une lettre par partenaire. Une vidéo de trois minutes durant laquelle ils se présentent et présentent leur projet en anglais. Le lien vidéo doit être indiqué sur un document PDF. La vidéo est à déposer sur une plateforme telle que YouTube ou Vimeo, en mode « non référencée » (« unlisted ») pour qu'elle soit accessible seulement aux personnes qui disposent du lien de visionnage. Si la vidéo est protégée par un mot de

passé, prière de le communiquer. Le candidat doit aussi préciser s'il a le permis de conduire.

Chaque candidat doit associer à son projet un partenaire français ou du réseau culturel français (Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France ou Institut français local) ou une structure, publique ou privée, basée en France (ex. lieu culturel, galerie, société de production, éditeur, etc.). Le candidat peut également appuyer sa candidature sur d'autres structures partenaires, implantées en Afrique ou aux Etats-Unis pour l'aider à développer son projet (mises en relation, allocation d'un espace de travail, etc.).

Trois critères de sélection à respecter

-La qualité du parcours du candidat : le candidat exerce sa pratique artistique ou intellectuelle à titre professionnel, il est reconnu par ses pairs, son projet pour la

villa s'inscrit dans une suite logique par rapport à ses objets de recherche ;

-La qualité du projet : le projet questionne un enjeu contemporain qui trouve un écho tant aux Etats-Unis que sur le continent africain. Les axes artistiques, culturels, intellectuels développés sont clairs et pertinents, le projet présente un lien fort avec les dynamiques de la ville de résidence considérée et nécessite un séjour aux États-Unis ;

-La faisabilité du projet : la villa Albertine se réserve le droit de ne pas accueillir des projets qu'elle ne serait pas en mesure d'accompagner.

La villa Albertine, en partenariat avec la Fondation Ford, accueille chaque année cinq penseurs, créateurs ou professionnels de la culture du continent africain en résidence aux États-Unis. Elle organise plusieurs dizaines de résidences d'exploration par an sur l'ensemble du territoire amé-

ricain. La villa Albertine propose des programmes d'accompagnement pour les professionnels de la culture et des industries créatives, des fonds de soutien à la recherche et à la diffusion artistiques, ainsi qu'un magazine et de nombreux événements, pour constituer une plateforme globale d'accompagnement des acteurs culturels français dans leurs enjeux et projets américains. La résidence permet aux lauréats sélectionnés d'accéder à des organisations et aux professionnels clés de leurs secteurs aux États-Unis.

Toutes les disciplines des arts, de la culture et de la pensée sont concernées. Hormis celles-ci, les candidats peuvent proposer des projets dans les champs suivants : arts visuels, design, architecture, spectacle vivant, musique, cinéma, création numérique, littérature de fiction, bande dessinée, sciences sociales...

Rosalie Bindika



Les familles Aboni, Imboka, Ngokoba, Imbenga, Otsasso et Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua et Ouesso du décès de Mme Audrey Aboni Epira, survenu le 6 février 2023, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n° 139 de la rue Oyomi à Talangai. Référence : arrêt de bus Emboto.

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



La Communauté congolaise de la ville du Méesur-Seine près de Melun, aux bons soins de Rojas Siassa, a la tristesse d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur compatriote, Fils-Oscar Ouizidi Hakoula, ancien membre du Collectif «Forum pour la consolidation de la paix» de 2008/2009.

Décès survenu à la suite d'un arrêt cardiaque le 7 février 2023, à 20h, à son domicile.

L'IFC lance un atelier podcast au profit des étudiantes en journalisme

Jusqu'au 15 février, l'Institut français du Congo (IFC) invite les étudiantes de l'Université Marien-Ngouabi, inscrites en master 1 et 2 journalisme, à candidater en vue de bénéficier d'une formation en podcast visant à mettre en lumière les journalistes congolais courant tout le mois de mars.

Un podcast est un contenu audio numérique disponible en ligne. L'auditeur peut l'écouter directement via une application, une plateforme ou le télécharger sur son smartphone, tablette ou ordinateur. Pour s'inscrire à l'atelier podcast que propose l'IFC, chaque étudiante peut envoyer un curriculum vitae ainsi qu'un enregistrement sonore de quatre minutes pour se présenter, à Julia Martin, formatrice, via son adresse : julia-martin@hotmail.fr. Seules huit étudiantes seront retenues au terme des candidatures. Cet atelier à la réalisation de podcast initié par l'IFC s'inscrit dans le cadre des activités que prévoit l'Equipe France au Congo, avec le soutien de l'Union européenne, pour commémorer la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars prochain, et pour mettre en lumière les femmes journalistes au Congo tout au long de ce mois.

Durant cet atelier animé par Julia Martin, chargée des publics de «Radio campus Paris», les bénéficiaires seront outillées sur plusieurs modules, entre autres, introduction au format podcast et séance d'écoute de différents formats ; prise en main des enregistreurs et

exercices de prise de son ; initiation au montage et à l'écriture sonore ; prise de sons en extérieur ; montage et mixage du projet ; point sur l'utilisation de musique dans un podcast ; finalisation du projet et restitution ; présentation de studios de podcast, de concours de podcast et de bourses ou financement de podcasts ; ressources en ligne.

En parallèle, leur apprentissage sera axé sur des thèmes comme « Qu'est-ce qu'être femme à Brazzaville aujourd'hui ? » ; « Qu'est-ce qu'être une femme journaliste ? » ; « Portraits sonores de femmes » ... A en croire l'IFC, cette formation podcast est pensée comme une initiation au documentaire radiophonique et à la création sonore en vue de favoriser une approche à la fois pratique et sensible du son. « *L'atelier vise à l'autonomie des participantes pour leur donner des outils et des clefs dans la conception et la réalisation d'un podcast, néanmoins, il reste une initiation* », précise la structure dans son communiqué.

Notons que cet atelier podcast se conclura par une réalisation personnelle ou collective et une restitution. Date limite de candidatures, le 15 février.

Merveille Atipo



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Deux nouveaux bâtiments pour le lycée Alexandre-Honoré-Paka 2

Le bureau coordonnateur départemental de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) a fait un don de deux bâtiments au lycée Alexandre-Honoré-Paka 2, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo, pour permettre de le décongestionner.

Les deux bâtiments neufs équipés font aujourd'hui la joie des élèves ainsi que des enseignants et « les motivent à mieux apprendre et à travailler ». Ils ont été officiellement remis au ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Moutou, le 3 février dernier.

« Avant, il fallait arriver très tôt pour avoir de la place. Maintenant, on n'est plus confiné et on ne se bouscule plus pour entrer dans les salles de classe. On est à l'aise, on apprend avec joie et on comprend très vite. On sent même l'air qui entre dans la salle », a confié un élève tout joyeux.

Logé dans l'enceinte de l'école pri-

maire publique Jean-Denis-Tchimbakala, le lycée Alexandre-Honoré Paka 2 manquait de salles de classe, de tables-bancs et avait un nombre pléthorique d'élèves. Pour garantir des conditions idoines d'apprentissage aux élèves et de travail aux enseignants, l'Apeec Pointe-Noire a initié et réalisé le projet d'érection de deux bâtiments, prouvant sa volonté d'accompagner le gouvernement.

Pour le ministre Jean Luc Moutou, ce don est aussi la preuve du partenariat fécond qui existe depuis de nombreuses années entre l'Apeec et le ministère dont il a la charge. Les deux nouveaux bâtiments sont constitués l'un de deux salles de classe plus un bloc

administratif et l'autre de trois salles de classe plus un bureau servant de surveillance générale et d'une salle des professeurs.

Apollinaire Batchi Tchissambou, président du bureau coordonnateur départemental de l'Apeec, a tenu à remercier le ministre qui a équipé les cinq salles de classe en tables-bancs et permis la finition des carreaux. « L'Apeec dans sa constance continuera à militer pour une école de la vie, pour la vie, et par la vie dans notre pays. L'apport des parents ne doit plus se limiter au seul aspect financier mais également à tout ce qui a trait à l'élaboration des politiques éducatives et des programmes de décongestion des établissements scolaires. C'est à ce prix que sera promu un partenariat de la solidarité et de la complémentarité défendu à jamais par la communauté parentale congolaise unie et organisée au sein de l'Apeec qui interpelle toute la communauté nationale à faire de l'éducation une cause nationale », a souligné Apollinaire Batchi Tchissambou.

Un hommage à feu Martin Itoua

L'inauguration des deux bâtiments a coïncidé avec les dix ans de la disparition de feu Martin Itoua, ancien président de l'Apeec, qui

a longtemps œuvré pour faire de cette structure une association participative, une force de propositions et de suggestions pour le système éducatif congolais. Jean Luc Moutou a, d'ailleurs, reconnu en lui un homme qui a véritablement œuvré au renforcement de la collaboration avec le ministère de l'Enseignement et à l'action de l'Apeec. « Au-delà, tous ceux qui ont pris les rênes de cette organisation continuent de contribuer efficacement à l'amélioration de notre système éducatif, des conditions d'apprentissage des élèves, des conditions de travail des enseignants et au renforcement de la résilience de notre système éducatif », a-t-il ajouté.

Bien avant la cérémonie d'inauguration des deux nouveaux bâtiments, le ministre Jean Luc Moutou a eu un entretien avec le personnel de la direction départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. La rencontre a porté essentiellement sur la prolongation des inscriptions aux différents examens d'Etat. « Il s'agit de rassurer la communauté éducative. Nous avons décidé de cette prolongation jusqu'au 15 février prochain pour permettre aux enfants qui ont encore un peu de retard de pouvoir compléter leur dossier,

de les déposer et de participer ainsi à la prochaine campagne des examens d'Etat », a-t-il confié au terme de la rencontre.

Par ailleurs, satisfait des échanges, le ministre a indiqué : « Nous avons exhorté les cadres à davantage d'investissement. Il nous a été rapporté qu'à Pointe-Noire, ils ont convenu de travailler désormais les samedis et les dimanches en dehors des cinq jours ouvrables de la semaine pour anticiper un certain nombre d'événements, pendre le devant pour que Pointe-Noire s'affiche comme une plateforme sérieuse au niveau de la campagne des examens d'Etat ».

Notons que le bureau coordonnateur départemental de l'Apeec n'est pas à sa première œuvre. Le don au lycée Alexandre-Honoré-Paka 2 succède à celui du lycée mixte agricole de Ngoyo où elle a construit un bâtiment de deux salles de classe qui a permis son ouverture. La cérémonie de remise des bâtiments au lycée Alexandre-Honoré-Paka 2 a connu la présence, entre autres, d'André Guy Edmond Loemba, secrétaire général de la ville de Pointe-Noire, et de Genest Wilfrid Paka Banthoud, administrateur maire de Ngoyo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HUMEUR

Quand l'exogamie participe au « vivre ensemble » !

Hier, de nombreux Congolais étaient des fidèles adeptes de la pensée matrimoniale « endogamique » mais aujourd'hui, cette idéologie tend à s'amenuiser. De jeunes participent de plus en plus à la cristallisation et l'ancrage de la pensée « exogamique » dans la chose matrimoniale. Ce qui contribue à arrêter le tribalisme et accélère le « vivre ensemble » tant souhaité par tous.

En des termes simples, l'exogamie est une règle matrimoniale imposant de chercher sa partenaire à l'extérieur de son groupe social, entendu ici comme communauté, clan, ethnie, tribu et autres. Alors que l'endogamie voudrait qu'un sujet choisit sa partenaire dans son groupe d'appartenance sociale. Or, cela a des implications dangereuses et parfois même destructrices sur le « vivre ensemble ».

L'exogamie qui prend de plus en plus corps dans notre société est à encourager. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter trois les mairies d'arrondissements de nos grandes villes pour voir à quel point ces brassages matrimoniaux sont devenus monnaie courante. Il n'est pas rare de voir une jeune fille née Sylvie Itoua se marier officiellement à un certain Séraphin Mayela. Ce qui occasionnait hier des stigmatisations et des regards rébarbatifs.

Ainsi donc, des enfants qui naissent de ces unions perdent du coup des velléités tribales et claniques car ils auront des oncles, tantes et cousins « éparpillés » dans toutes les tribus du pays. Il sera difficile voire impossible qu'ils se regardent en chiens de faillance. Qui dit brassage ethno-social dit affaiblissement de l'ethnocentrisme, qui lui-même est un dangereux courant dans une nation dans laquelle le peuple se veut « uni » tout en rejetant toutes les velléités qui divisent.

Dans une de nos mairies, un administrateur-maire a fait rire l'assistance qui y était lors de l'office d'une alliance entre époux qui appartenaient aux départements différents. « Voici un exemple à suivre, vous qui êtes là et qui n'êtes pas encore mariés. Je souhaite que des autres jeunes emboîtent le pas. Vous parents, laissez les jeunes faire librement le choix de leurs conjoints, ne les ramenez pas aux considérations endogamiques d'autrefois, s'il vous plaît », avait-il dit. Et toute la salle s'était éclatée de rire !

En clair, l'exogamie est l'un des éléments déclencheurs du « vivre ensemble ». Elle ouvre largement la voie au brassage ethnique qui lui-même est caractérisé par son unité et la volonté du peuple d'une même nation d'être « un » et « indivisible ».

Pourquoi ne pas concevoir alors une « prime sociale » à l'encouragement et à la cristallisation de l'exogamie matrimoniale pour décourager ces petites velléités résiduelles persistantes de l'endogamie quand elle prend des allures dangereuses ? Affaire à suivre !

Faustin Akono

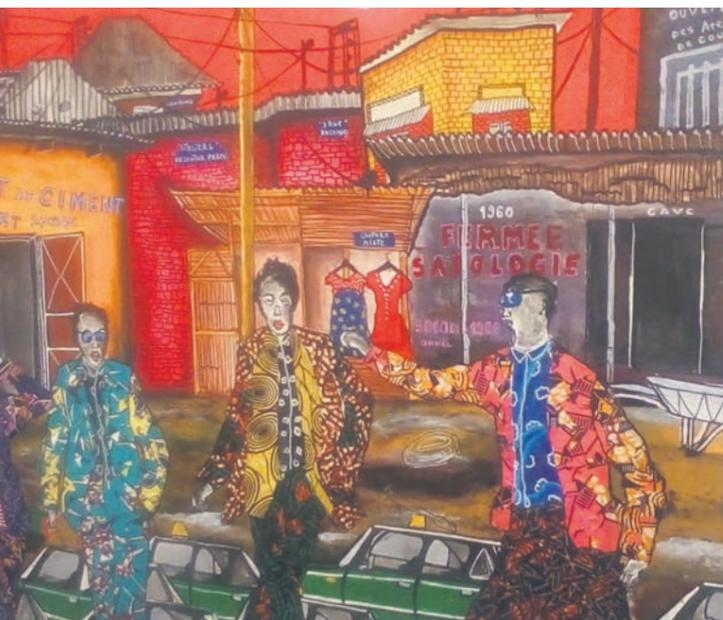
PEINTURE

Rahim Lascony expose à l'IFC

« Le regard de l'espoir » est le thème de l'exposition de l'artiste-peintre Rahim Lascony, ouverte jusqu'au 25 mars à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire. Le vernissage a eu lieu le 9 février dans le hall des expositions.

A travers une série de vingt-six tableaux de différents formats, Rahim Lascony retranscrit la notion de l'espoir qui, pour lui, est une philosophie de vie, une façon de se projeter dans le monde. Avec son pinceau et usant des coloris, il transmet les regards de celles ou ceux qu'il a croisés sur son chemin. Se servant de l'acrylique, du collage, de la couture, des matériaux recyclés en passant par le dessin et des installations temporaires, l'artiste essaie de magnifier le monde et tente de rendre agréable la vie avec pour leitmotiv d'avoir toujours de l'espoir en toute chose et en tout temps.

Il peint beaucoup les regards féminins et est particulièrement touché par la résilience et la force des femmes à revendiquer leurs droits et leurs libertés dans un contexte pas toujours



Un des tableaux de Rahim Lascony/Adiac

évident.

Artiste peintre, Rahim Lascony a assouvi sa passion de l'art plastique lorsqu'il a foulé la porte de la prestigieuse Ecole de peinture de Poto-Poto, à Brazzaville. Plus tard, il intègre le centre d'art contemporain Les ateliers Sahm, ce complexe multiculturel qui l'accueillit à maintes reprises en résidences

de création et aussi pour des expositions. A l'IFC, au musée Cercle africain mais aussi à l'étranger, notamment au Centre Montevideo-Marseille, à la Maison Sensey-Paris, au Ruth Gallerie-Luxembourg, à la Biennale de Dakar, le public a eu à contempler ses œuvres picturales.

Hervé Brice Mampouya

COOPÉRATION

Un message de Xi Jinping à Denis Sassou N'Guesso

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 10 février à Brazzaville l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, qui lui a transmis un message de son homologue chinois, Xi Jinping.

Le message dont le contenu n'a pas été révélé à la presse porterait, entre autres, sur les questions de coopération bilatérale. La République du Congo et la Chine étant liées depuis 2016 par un partenariat stratégique global touchant presque tous les secteurs d'activités.

Le diplomate chinois a indiqué que les projets d'intérêt commun non exécutés à cause de la crise sanitaire ont été évoqués lors de son entretien avec le chef de l'Etat congolais.

« Pour les projets immédiats, nous avons la construction du centre de maintenance aéronautique. Les techniciens sont déjà sur place mais le projet n'a pas encore commencé officiellement », a-t-il expliqué. L'ambassadeur de Chine a également parlé de la dette du Congo envers son pays, estimée en 2021 par le gouvernement congolais à la somme de 1300 milliards de francs CFA.

« En 2019, nos deux pays ont procédé à la restructuration de la dette. Comme nous avons une nouvelle conjoncture, il nous faut des mesures concrètes. Notre objectif est d'aider le Congo, de lui donner plus de force, une perspective plus belle à notre coopération », a-t-il renchéri.

La Rédaction

POTENTIALITÉS AFRICAINES

Maroc, pays de football...

D'une ville à l'autre du royaume chérifien, le football a sa part de culte dans les atouts touristiques du pays comme le montrent les infrastructures qui lui sont dédiées.

A l'entrée du Complexe sportif Mohammed VI de Rabat, la capitale marocaine, une œuvre d'art pose sur un alentour verdoyant et peut ou ne pas attirer l'attention du visiteur séduit par l'impressionnante ceinture immobilière. Elle renseigne pourtant sur l'idéal que poursuit le joyau : faire du football un compagnon de tête dans la construction du pays, un trait d'union avec les autres nations africaines et du monde.

On trouve tout en blanc, posés sur un socle rappelant un terrain de football, une bottine la pointe piquée en équilibre, des figurines de joueurs saluant une victoire, peut-être un but, disons la gagne, et un ballon rond noir-blanc porté par un support métallique recourbé ci-haut désignant sans doute la cage du gardien de but.

Les investissements consentis dans l'agencement du complexe ne peuvent l'avoir été sans une dose suffisante d'audace, sans une volonté inébranlable de se projeter vers l'avant avec confiance.

L'idée de ce que le sport en général, et pour ce qu'il donne comme résultat aujourd'hui, le football en particulier peut servir de levier pour la jeunesse, est au cœur de la démarche des plus hautes autorités du Maroc. Le nombre de ceux qui sont sélectionnés, l'enthousiasme qui les anime, couronnent ce contrat.

À lui tout seul, le Complexe sportif Mohammed VI respire cette ambition de pousser encore un peu plus loin le rêve de servir l'avenir.

Comment parvient-on à entretenir une telle mégastructure ? Il faut beaucoup de moyens. Non seulement elle est tenue propre sur le plan physique mais elle doit avant tout répondre de l'objet pour lequel elle a été érigée. Celui de poursuivre la formation de l'élite dès le bas-âge et maintenir à bon niveau la sélection nationale, les Lions de l'Atlas dont la prestation au Mondial 2022, au Qatar, est jusque-là la



Hamza Sairi, directeur général de l'Académie de football du Raja Club Athletic de Casablanca.

plus élogieuse du continent à ce niveau de la compétition.

L'Académie du Raja

Visiter le Complexe sportif Mohammed VI ne dispense pas de découvrir d'autres structures de promotion du football dans le pays. À ce titre, l'académie de football du Raja Casablanca a sa place dans cet enchaînement quand on a fini de faire le tour des stades se trouvant dans d'autres villes du pays. Inauguré à la fin de l'année dernière, l'établissement prépare le futur de l'une des équipes, avec le Wydad son éternel rival, les plus en vue du Maroc référencée dans la capitale économique. Hamza Sairi, le directeur général de l'Académie, est heureux de l'aboutissement du projet promis par le roi au club qu'il a rejoint en 2019 lorsque celui-ci a disputé la finale de la Coupe du monde des clubs de la Fifa en 2013 contre le Bayern Munich.

Bien que perdante, l'équipe était parvenue à ce haut niveau du tournoi faisant la fierté de tous. « Le rêve de nos jeunes est d'intégrer l'équipe senior, mais il est question de lier sport et éducation », a-t-

il précisé, ajoutant que tout est entrepris pour que les « Espoirs » consacrent du temps pour le sport mais aussi pour leurs études. De la sorte, des jeunes qui ne trouvent pas leur compte dans le club sont orientés ailleurs dans le monde du travail à la limite du diplôme de baccalauréat. Les dirigeants du Raja se déclarent disposés à partager leur expérience à leurs collègues du continent dans la formation des managers du football.

D'autres potentialités

Alors que le Maroc met l'accent sur le football comme on le constate, il ne laisse pas de côté les autres filières de formation. Dans ce cadre, un échantillon de jeunes inscrits dans les universités du pays a témoigné lors d'une rencontre avec des journalistes de l'accueil et de leurs conditions de séjour.

Deux garçons et deux filles choisis pour la circonstance ont présenté une note satisfaisante des rapports qu'ils ont sur place. Ils font partie de quelque 13 000 étudiants venus du reste du continent reçus chaque année au Maroc. Une bourse de soutien leur est octroyée par l'Agence marocaine de coopération internationale, et normalement si celle de leur pays d'origine est versée, ils s'en sortent bien.

Pour le Bissau-Guinéen et la Congolaise (Brazzaville) en passe de soutenir leur doctorat en Relations internationales et Economie après dix années d'études et pour le Soudanais et l'Ethiopienne inscrits depuis six ans, l'objectif à la fin de leur cursus universitaire, à moins que le sort en décide autrement, est de « retourner au pays contribuer au développement aux côtés d'autres compatriotes ». On retient que s'il est loin d'avoir terminé son édification, même challenge pour toutes les nations d'ailleurs, le Maroc avance sur plusieurs fronts.

Gankama N'Siah

RÉFLEXION

Ne jamais oublier ...

Alors que le Palais de l'Élysée, à Paris, prépare la venue en Afrique centrale du président Emmanuel Macron, l'on ne saurait trop conseiller à celles et ceux qui organisent ce programme de prendre en compte le rôle que chacun des pays concernés a joué dans l'Histoire de la France. Et de faire en sorte que le chef de l'Etat visite les lieux qui ont permis à ses lointains prédécesseurs d'affirmer la puissance de leur pays, de préserver sa liberté, d'inscrire aussi en bonne place leur nom dans ce passé.

Ne jamais oublier que Brazzaville vit Pierre Savorgnan de Brazza traverser l'Afrique centrale pour venir faire de la cité qui porte son nom le cœur du Congo, ne jamais oublier que le général de Gaulle fit de cette même cité la « capitale de la France libre » durant la Seconde Guerre

mondiale, ne jamais oublier non plus que c'est à Brazzaville, au tout début de l'année 1944, que le même général lança dans un discours le processus qui devait aboutir seize ans plus tard à l'indépendance des pays colonisés par la France : tout cela est, comme on dit, un impératif catégorique pour les autorités de ce temps.

Dans le moment très particulier que vivent la France et l'Europe confrontées à des tensions extrêmes, rien n'est plus important pour leurs dirigeants que de resserrer les liens avec l'Afrique en général, l'Afrique centrale et le Bassin du Congo en particulier. C'est bien ce que le président Emmanuel Macron a compris tout comme l'Américain Joe Biden, le Russe Vladimir Poutine, le Chinois Xi Jinping qui œuvrent pour affermir la présence de leur pays

dans cette partie du monde. D'où sa venue très prochaine au Gabon, en Angola, au Congo et en République démocratique du Congo.

Mais encore faut-il qu'il prenne lui-même la juste mesure du rôle que les pays comme le Congo ont joué dans le destin de la France tout au long des deux derniers siècles. Qu'il tienne compte également, lorsqu'il sera à Brazzaville, du rôle que joue le président Denis Sassou N'Guesso dans la recherche de solutions pacifiques aux terribles crises internes que vivent la Libye, la Centrafrique, la République démocratique du Congo, un rôle qui est reconnu par l'Union africaine toute entière et qui ne cesse de se renforcer au fil des années. Qu'il prenne la juste mesure de l'engagement du Congo dans la préservation de la nature et dans la reforestation dont dépend

la survie de notre espèce.

Dans ce contexte très particulier, Brazzaville ne saurait être une simple escale pour le chef d'Etat actuel de la France. Même si le programme de sa visite au cœur du Bassin du Congo s'annonce particulièrement chargé, il ferait bien de venir s'incliner sur la tombe de Pierre Savorgnan de Brazza au cœur du mémorial qui porte son nom, célébrer à la Case de Gaulle la mémoire du général qui rendit depuis Brazzaville son honneur à la France durant la Seconde Guerre mondiale, se recueillir à la basilique Saint-Anne, bref visiter les lieux qui permirent pour une large part à la France de demeurer la grande puissance qu'elle est aujourd'hui.

Parole d'observateur !

Jean-Paul Pigasse